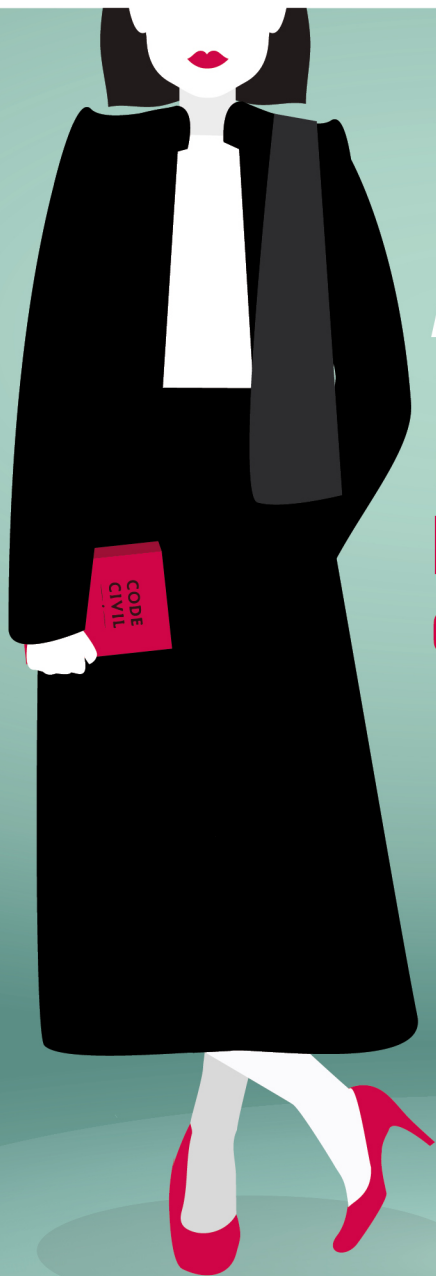




Aurore Boyard

L'avocation

La vie des avocats
enfin révélée



Enrick ·B· Éditions

L'AVOCATION

AURORE BOYARD

L'AVOCATION

roman

Enrick ·B·
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Éditions, 2018, Paris
www.enrickb-editions.com
Tous droits réservés

Première édition : Fortuna, 2014.
Conception couverture : Marie Dortier
Réalisation couverture : Comandgo

ISBN : 978-2-35644-260-4

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

À Quentin et Thibault

PRÉFACE

Ce n'était pas une mince affaire que de traiter sous forme de roman ce monde judiciaire, si hermétique pour bon nombre de nos concitoyens, et ce n'est pas le moindre des mérites que de nous le faire découvrir de l'intérieur, à travers les aventures de Léa, cette jeune avocate qui rencontre au gré de ses dossiers et de l'exercice de sa profession, toute une diversité de situations et de personnages.

Avec subtilité et par des détails fort savoureux, Aurore BOYARD décoche des traits qui font mouche.

Grâce à un style d'écriture vif, réaliste et direct, le lecteur s'amuse à la description de cette galerie de portraits d'avocats mais aussi de magistrats, de policiers, de personnels de justice, de justiciables qui agrémentent le parcours de Léa.

Mais, c'est surtout avec beaucoup d'humour, de justesse et de finesse que nous sont livrés le pittoresque des situations et le détail des personnalités. Aurore BOYARD n'a pas son pareil pour relater le

cocasse de certaines scènes, dont l'apparente légèreté ne fait aucunement obstacle à une réflexion de fond sur l'acte de juger.

Entre la gravité qui sied à la Justice et le loufoque de certains de ses acteurs, le lecteur risque d'être, à la réflexion, un peu inquiet... Mais, tout comme le chirurgien, adepte des plaisanteries de carabin, qui n'en est pas moins un excellent praticien au moment où il opère, l'acteur du monde judiciaire fera preuve, comme Léa, d'une grande conscience professionnelle. C'est une exigence.

Brinquebalée dans ce monde tout nouveau pour elle, Léa, finalement, trouve sa voie.

Elle abandonne rapidement certains de ses préjugés et quelques clichés de néophytes. On mûrit vite quand on participe à l'œuvre de justice...

Léa est amoureuse de son métier, elle nous fait partager avec brio sa passion.

« L'avocation », elle l'a, dans tous les sens du terme.

Vivement la suite !

Jean-Paul GARRAUD

Jean-Paul Garraud est Avocat Général à la Cour d'Appel de Poitiers, ancien Directeur Adjoint de l'École Nationale de la Magistrature, également Juge à la Cour de Justice de la République. Il a été député de la 10^e circonscription de Gironde.

PRÉAMBULE

Il faisait beau ce jour-là, et comme d'habitude, Bastien et sa jeune voisine avaient entrepris de se rendre en courant dans le parc de la ville. Bastien, âgé de onze ans, était devant, suivi de quelques foulées par sa cadette d'une année, qui essayait, en vain, de le rattraper. Il ralentit le pas et la laissa le rejoindre au moment où ils arrivaient à ce qu'ils considéraient comme « leur » arbre. C'est donc ensemble qu'ils touchèrent l'écorce du chêne centenaire situé au milieu de l'immense jardin.

Ils se laissèrent tomber en riant au pied de ce mastodonte si feuillu qu'il ne laissait plus passer les rayons du soleil. Sa petite voisine appuya sa tête sur l'épaule de son camarade de jeu, elle se sentait légère et insouciante. Il était son frère, son meilleur ami, et elle pouvait affronter la terre entière avec Bastien à ses côtés. Elle tourna la tête vers lui et lui fit promettre, la main sur le cœur, qu'il ne la quitterait jamais. C'était un jeu entre eux. Et comme toujours, il jura d'un air solennel qu'il serait à vie son chevalier et qu'il ne l'abandonnerait pas, même s'il entrait

au collège au mois de septembre suivant, dans neuf mois, ce qui leur semblait très loin.

Ils étaient comme les doigts de la main et tout le quartier les avait surnommés les inséparables.

Et puis, un matin d'hiver, alors qu'elle attendait que Bastien passe la chercher pour se rendre ensemble à pied jusqu'à l'école communale, sa mère lui demanda de la rejoindre dans le garage et de monter dans la voiture. Elle obtempéra.

En sortant, elle les avait vus. Les pompiers et les policiers, avec leurs gyrophares qui lançaient des éclairs dans la nuit. Ils étaient devant la maison de son ami. Elle avait collé son visage à la vitre de l'automobile et avait demandé à sa mère ce qui se passait. « Rien » avait répondu cette dernière.

Elle s'était étonnée de ne pas retrouver Bastien à l'école ce jour-là, ni les jours suivants. Elle avait interrogé ses parents qui lui répondaient vaguement. Son inquiétude augmentait jour après jour en même temps qu'une colère sourde montait en elle. Tous les jours, elle passait devant la maison aux volets marrons, toujours fermés depuis ce matin-là.

Elle commença à ne plus s'alimenter. Elle voulait voir Bastien et lui en voulait de l'avoir abandonnée. Ses notes chutèrent du jour au lendemain et elle décida de ne plus aller à l'école. Un matin, elle refusa même de se lever. Ses parents eurent beau crier, hurler, tempêter, lui promettre qu'elle aurait

tout ce qu'elle voulait : elle restait dans son lit et tournée vers le mur de sa chambre. Elle leur répondait inlassablement : « Je veux Bastien ».

Plus tard dans la journée, elle était descendue pour aller aux toilettes et avait entendu sa mère parler à quelqu'un qu'elle ne voyait pas. Elle leva l'oreille et crut entendre le prénom de Bastien. Elle s'approcha de la porte et colla son oreille. Elle sentit son cœur éclater. Sa mère venait de dire que Bastien était mort et qu'elle ne savait pas comment le lui annoncer.

Elle restait interdite, et ne pouvait prononcer un mot. Son cerveau enregistrait au ralenti les informations. Son père le battait et il lui avait mis une gifle de trop, la tête du petit garçon avait heurté l'angle d'une commode et il était mort sur le coup. Le père était en prison et la mère était partie rejoindre sa famille qui vivait à des centaines de kilomètres.

La petite fille s'évanouit sous l'effet du choc et le bruit de sa chute alerta sa mère, qui ouvrit la porte. L'enfant fut transportée à l'hôpital et mit de longs mois à se rétablir. Un psychiatre venait la voir tous les jours. Au début, elle avait voulu mourir elle aussi et on l'avait nourrie à l'aide de perfusions et de sondes.

Et puis l'instinct de vie avait repris le dessus, le jour où elle avait appris qu'un juge avait condamné le père de Bastien à de longues années de prisons. Elle commença alors à poser des tas de questions à son psychiatre qui lui répondait toujours, pas comme ses parents ! Son intérêt s'éveilla lorsqu'il parla d'avocat.

Quelques jours après, son médecin lui présenta l'une de ses amies, une dame d'une cinquantaine d'années. C'était une avocate spécialisée dans la défense des enfants maltraités.

Depuis ce jour, Léa lut tout ce qu'elle put sur ce métier et se destina à l'exercer.

CHAPITRE I

— Léa, Léa, tu m'entends ?

L'intéressée ne répondait pas. Elle préférait faire semblant de dormir et continuait de se reposer sur son transat. Il faut dire qu'il faisait presque quarante degrés à l'ombre en cette fin du mois d'août.

En plus, elle avait choisi de venir s'exiler sur la presqu'île de Giens au bord de l'eau, au lieudit la table ronde – endroit inaccessible aux voitures sauf pour les privilégiés munis de la clef des pompiers – pour être tranquille et vivre à son rythme. Pas pour être appelée à tout bout de champ sous un prétexte ou un autre !

Or, depuis le déjeuner, c'était la troisième fois que sa mère la dérangeait, à chaque fois au moment où elle allait s'endormir, et elle commençait à en avoir assez.

Elle se tourna vers Mimi, sa meilleure amie, propriétaire du cabanon où elles se trouvaient, qui lisait tranquillement.

— Tu crois qu'elle va finir par se lasser si je ne lui réponds pas ? lui glissa-t-elle en soupirant.

Mimi leva la tête et lui répondit en souriant :

— Je ne pense pas chérie. Tu connais ta mère...

Au même moment, elles virent cette dernière débouler en soufflant bruyamment. Elle intima l'ordre à sa fille de venir la rejoindre en bas du cabanon.

Léa refusa tout de go, lui rappelant qu'elle n'avait que peu de jours de vacances et que la seule chose qu'elle voulait, c'était profiter de ces derniers moments de répit et... être tranquille. Il faut dire que depuis presque quatre ans, entre la préparation de l'examen d'entrée à l'école d'avocat, l'examen lui-même, les dix-huit mois d'école d'avocat et l'examen de sortie, sa vie avait été monacale ! Elle avait bien besoin de ces quelques jours de transition après avoir enfin obtenu le Saint Graal.

Sa mère insista cependant, lui expliquant qu'un jeune homme souhaitait avoir des renseignements sur les cabanons, qu'elle lui avait dit qu'il avait frappé à la bonne porte. Léa refusa encore, le jeune homme en question n'avait qu'à aller se renseigner auprès de quelqu'un d'autre, elle voulait qu'on la laisse tranquille.

Mais sa mère, qui refusait de s'avouer vaincue, décida de jouer sur la fibre familiale en lui opposant qu'elle s'était engagée à répondre à ce brave monsieur, qu'elle ne voulait pas perdre la face, que

ce n'était finalement pas grand-chose que d'aller lui répondre et, percevant encore quelques résistances chez sa fille, qu'il valait mieux qu'elle vienne et fissa, sinon, toute mesure gardée, elle la renierait.

Devant une telle menace, sachant surtout que sa mère ne la laisserait pas tranquille tant qu'elle n'aurait pas obtempéré, Léa se leva à contrecœur, passa un paréo sur son maillot de bain, et traînant des pieds, descendit les escaliers menant à l'entrée du cabanon en espérant que les tergiversations avec sa mère aidant, le « jeune homme » en question serait reparti. Vain espoir, il était toujours là, planté devant la porte. À croire qu'il n'avait que ça à faire !.

Elle comprit alors pourquoi sa mère l'avait harcelée et, de suite, lui en voulut un peu moins. Le malotru figé devant sa porte était en réalité un très bel homme, plutôt grand et sportif d'après ce qu'elle voyait. De son côté, le jeune homme la regardait d'un air plutôt séduit et l'accueillit avec un grand sourire.

— Je pensais que vous ne viendriez plus, mademoiselle.

Ce qui ne manqua pas de ranimer l'agacement de Léa, encore contrariée d'avoir été dérangée. Elle ne pût alors s'empêcher de lui répondre de toute sa hauteur :

— Il s'en est fallu de peu Monsieur. Si ma mère n'avait pas insisté lourdement, vous auriez pu encore attendre de longues minutes sans voir apparaître personne....

Sans se laisser démonter le moins du monde, ce dernier alla droit au but :

— Cela fait plusieurs années que je viens à cet endroit et je souhaiterais acquérir un cabanon. Vous pourriez peut-être m'aider, votre mère m'a dit que vous connaissiez tout le monde ici.

Il n'avait même pas pris la peine de s'excuser de l'avoir dérangée ! Son assurance décida Léa à se montrer extrêmement désagréable et elle ne put s'empêcher de lui rétorquer, sur un ton très sec :

— Aucun cabanon n'est à vendre car ils se transmettent de génération en génération. Sur ce, bonne journée.

Joignant le geste à la parole, elle lui tourna le dos et entreprit de retourner d'où elle venait.

L'inconnu n'en revenait pas de son manque de courtoisie. Il la traita intérieurement de péronnelle et de pimbêche et partit à son tour, en direction de la mer jetant sa serviette sur son épaule d'un geste rageur.

Le lendemain matin, au lever du soleil, Léa profita de la fraîcheur du matin et de l'absence de touristes, pour aller nager dans la mer. Il était encore trop tôt pour voir les touristes débarquer et la jeune femme en profita pour s'imprégner du calme et du bruit du ressac. Elle avait beaucoup de difficultés à se détendre et fuyait ses congénères. Elle avait besoin de rester seule pour se ressourcer. Léa était toujours sur le qui-vive, à se demander quel événement allait encore bouleverser ses plans.

C'est la raison pour laquelle elle s'était un peu emportée la veille contre cet inconnu, même si en réalité elle en voulait à sa mère. Inconnu qui n'avait pas hésité à la déranger à un moment où, justement, elle était enfin parvenue à se relaxer totalement. Il ne savait pas qu'il s'agissait de son avant-dernier jour de vacances et qu'après ça, un défi immense l'attendait.

Il coûtait à Léa de quitter le calme, la sérénité et la sécurité du cabanon. Elle voulait en profiter jusqu'à la dernière seconde, seule, loin de tout et de tous. Après plusieurs allers retours à la nage, elle se rapprocha du bord pour s'étendre sur sa serviette et se laisser sécher par les timides rayons du soleil, jusqu'à ce qu'elle vît un chien venu boire au bord de l'eau. Le soleil se levait tout à fait apportant avec lui les premiers estivants.

Elle se sécha et remonta vers le cabanon voir si sa mère et Mimi étaient réveillées ce qui lui permettrait de faire ses bagages. L'exiguïté des lieux et l'absence d'insonorisation faisait que l'on entendait le moindre mouvement. Bien l'en prit. Elles étaient là toutes les deux, et l'attendaient pour prendre le petit déjeuner.

— Bonjour Léa. Alors, prête pour retourner dans la Capitale ? lui demanda sa mère.

Léa lui répondit avec un bref sourire, en s'asseyant :

— Oui, je n'ai pas vraiment le choix. Tu peux toujours me déposer à la gare ce soir ? Je prends le dernier TGV.

Sa mère, se leva, vint derrière elle et précisa, en l'embrassant sur la joue :

— Oui ma chérie, je t'emmènerai. En attendant, profitons de nos moments toutes ensemble.

Léa regarda sa mère et Mimi avec un sourire mystérieux, pensant à la surprise qu'elle leur réservait pour cette dernière journée. La jeune avocate faisait preuve d'une imagination débordante et ne savait pas quoi inventer pour leur faire plaisir ou les taquiner.

Mimi et sa mère le découvrirent bien assez tôt. Ce sourire mystérieux cachait en réalité un tee-shirt qu'elle leur offrit le soir même et sur lequel était écrit : « *Ma fille a réussi le CAPA et j'ai survécu* ».

CHAPITRE 2

En ce tout début du mois de septembre, il faisait frais à Paris. Dans son appartement, Léa se regardait dans la glace de sa salle de bain, finissant de se coiffer.

Pour l'événement unique qui s'annonçait, elle avait décidé de ne pas s'attacher les cheveux et de les dompter par un brushing. Il faut vraiment que je sois impeccable, se disait-elle.

Elle recula de deux pas, se tourna complètement et s'examina devant le grand miroir fixé derrière la porte de sa salle de bain. Pas mal, se dit-elle à haute voix.

Elle était habillée d'une robe noire toute simple, avec un chemisier blanc et une veste longue par-dessus, de la même couleur que la robe. Pour l'occasion elle avait décidé de porter des escarpins noirs assortis à des collants sans fioriture. Un peu sombre quand même. On dirait que je vais à un enterrement ! Mais dans le même temps, ces deux couleurs allaient l'accompagner pendant toute sa vie professionnelle, alors elle se dit qu'il valait mieux s'y faire dès maintenant.

Elle sortit de la salle de bain, entra dans le salon, s'arrêta et s'adressa à haute voix au portant situé en face d'elle et sur lequel se dressait, fière, sa robe d'avocat.

— AVOCAT – Je suis AVOCAT ! exulta-t-elle.

Elle tendit ses mains vers la robe noire qu'elle attrapa, et la toucha comme si c'était la première fois qu'elle en touchait le tissu. Il lui paraissait encore fou que cette robe qu'elle avait vu porter par tant de prestigieux avocats, à commencer par Maître Emile Garçon, une légende pour toute la profession, soit là, trônant dans son salon.

Elle regarda sa robe et lui chuchota, s'adressant directement à ce qui n'était finalement qu'un costume :

« Enfin, après toutes ces années d'études, aujourd'hui c'est la consécration ! »

Elle ouvrit l'intérieur de la robe délicatement, prit entre le pouce et l'index le côté droit de cette dernière, le retourna et lut alors l'inscription brodée en rouge présentant toutes les caractéristiques d'une date de naissance : *Léa DUMAS 04. 09. 2012.*

S'adressant cette fois ci directement et fièrement à sa robe, elle s'enthousiasma :

— Eh oui, c'est aujourd'hui que je prête serment et dorénavant nous ne nous quitterons plus ma belle !

Elle savoura cet instant, regarda sa montre, lut 14 heures, et interpella une dernière fois sa robe :

— Allez, assez rêvé. On y va sinon on va être en retard .

Elle ôta délicatement sa robe du présentoir à vêtements, la plia respectueusement et la rangea dans sa housse de transport, avant de quitter son appartement, saisissant au vol son sac à main.

CHAPITRE 3

I

Il y avait beaucoup de monde en ce début d'après-midi, dans la salle des pas perdus¹ de la Cour d'Appel de Paris, tellement de monde que Léa avait de la peine à se faufiler pour rejoindre les sièges réservés aux jeunes avocats.

Imprégnée par le poids de l'histoire et la beauté du bâtiment très ancien qui faisait en partie l'attrait de l'île de la Cité, elle n'eut cependant pas le temps d'admirer, aussi longtemps qu'elle l'eut souhaité, la magnificence et l'élégance de ce bâtiment situé entre deux quais, à quelques pas de Notre Dame de Paris.

Léa était profondément fière d'intégrer une profession, l'une des plus anciennes d'ailleurs, qui avait su mener et gagner tellement de combats, à commencer par celui de continuer à exister, alors qu'elle

1. C'est le hall d'entrée du tribunal où les justiciables et avocats se croisent en attendant les audiences.

avait manqué d'être éradiquée à maintes reprises. Aux heures les plus sombres de l'Histoire de France, c'est à dire pendant la Révolution, les avocats, menacés d'être tués pour avoir exercé leur rôle de défenseur, s'étaient réfugiés dans le quartier du Marais en attendant de pouvoir reparaître et tenir leur rôle dans une société de droit.

« *L'Avocat est celui qui défend les faibles, se bat contre l'injustice, protège les valeurs de notre société* », se disait Léa qui embrassait ce métier par vocation. Elle eut une pensée émue pour Bastien et des larmes perlèrent à ses yeux, qu'elle essuya vite pour que personne ne les voit.

Telles étaient ses réflexions alors que les jeunes avocats, qu'elle pourrait appeler d'ici quelques minutes ses confrères, arrivaient petit à petit et prenaient place debout devant la chaise qui leur avait été attribuée, attendant que commence la cérémonie de leur prestation de serment.

Ils étaient une cinquantaine à porter la robe fabriquée sur mesure avec leur nom brodé dans la doublure à l'instar de Léa.

Léa pensait à tous ses confrères parisiens et provinciaux qui prêtaient également serment, heureux d'embrasser cette profession, tous revêtus de cette même robe. Enfin, presque... à un détail près. Il n'y avait qu'à Paris où l'épitoge de la robe ne comportait pas d'hermine !

Il s'agissait d'une différence notable qui avait son importance. Elle permettait à tout avocat de distinguer un confrère parisien. Léa avait été très étonnée de cette différence et avait interrogé l'un de ses professeurs à l'École d'Avocat sur son origine.

Une légende raconte que l'épitoqe est *veuve*, en signe de deuil de Malesherbes. Malesherbes, principal avocat de Louis XVI fût guillotiné pour avoir défendu son client. Une autre source explique cette absence d'hermine par la perpétuation d'une habitude remontant au Moyen Âge, époque pendant laquelle les avocats formaient une congrégation religieuse et portaient la robe des clercs. En réalité, nul ne connaît véritablement l'origine de cette différence entre le Barreau de Paris et ceux de Province. Toujours est-il qu'à Paris, aucun ne portait ce petit morceau de fourrure, et que ce n'était pas pour déplaire à Léa qui préférait laisser la fourrure aux animaux et, en l'occurrence, aux lapins.

Léa sourit donc en regardant ses camarades et réalisa alors qu'il y avait plus de femmes que d'hommes. Puis, elle jeta un œil à l'estrade lui faisant face, estrade installée là pour l'occasion et qui devait accueillir non seulement le premier président de la cour d'appel et ses conseillers, l'avocat général mais également deux greffiers, un pupitre et un micro.

Tout ce monde s'installait, discutait en attendant l'arrivée des derniers retardataires, afin que l'audience solennelle puisse se tenir et la prestation de serment débiter.

Un mouvement tira brusquement Léa de sa rêverie et elle vit un vieil avocat se diriger en pressant le pas vers l'estrade ; elle avait totalement oublié que les membres du conseil de l'ordre seraient également présents derrière les magistrats. Ils étaient faciles à reconnaître avec leurs robes entièrement noires et leurs gants blancs. Ils se saluaient les uns et les autres d'un « *Bonjour Monsieur le Bâtonnier* » et discutaient entre eux. Ces déambulations arrachèrent un grand sourire à Léa qui avait d'abord été surprise qu'on puisse leur donner, à tous, le titre de bâtonnier.

Il n'y avait qu'un seul bâtonnier (du nom de celui qui tient le bâton), entendait-on souvent. Alors pourquoi s'appelaient-ils tous bâtonnier ?

Comme elle l'avait appris en cours, ceux qui avaient été bâtonniers un jour gardaient le titre à vie. Toute la difficulté était de savoir qui était le bâtonnier en exercice. Heureusement la technologie venait à l'aide de ceux qui n'étaient pas encore familiers avec leur ordre. Il leur suffisait d'aller sur le site internet où était publiée la liste du Bâtonnier en exercice et des membres du conseil de l'ordre.

Léa, passant ainsi de réflexion en réflexion, s'immergeait un peu plus dans la vie des avocats lorsqu'un bruit fit soudain sursauter tout le monde : le premier président tapotait le micro avec son doigt pour voir s'il fonctionnait.

Le silence se fit dans la salle. Chacun retenait sa respiration lorsqu'un petit garçon glissa à l'oreille de sa mère :

— Maman, elle est où tatie ? Je la vois pas.

Sa mère lui répondit :

— Là, mon chéri, en lui montrant une jeune femme parmi les jeunes avocats.

L'enfant, qui se posait beaucoup de questions, interrogea de nouveau sa mère :

— Maman, c'est qui tous les messieurs là-bas ?
Levant le doigt vers les juges et avocats installés sur l'estrade

La mère, très patiente, lui répondit de nouveau :

— En rouge ce sont les juges et derrière, en noir, les avocats avec le bâtonnier.

L'enfant, décidément très curieux, continua :

— Maman, c'est quoi un bâtonnier ?

Sa mère, qui commençait un peu à s'agacer, lui indiqua :

— C'est le chef des avocats, il est là pour les aider mais aussi pour les gronder quand ils font des bêtises.

L'enfant, d'un air étonné, fit cette réflexion :

— Ah bon, ça fait des bêtises un avocat...

Sa mère profita de ce que le premier président prenait le micro dans ses mains pour mettre un terme à cet interrogatoire et lui demander de se taire.

Le premier président démarra son discours pendant que tous s'asseyaient, à l'exception des familles pour lesquelles aucune chaise n'avait été prévue.

— Monsieur le procureur général, Monsieur le bâtonnier, c'est avec plaisir que je vais recevoir ce jour la prestation de serment de cinquante nouveaux jeunes avocats...

Léa ne put s'empêcher de regarder à nouveau ses futurs confrères, tout en écoutant distraitement le discours, lesquels apparaissaient bien dissipés pour certains et totalement ailleurs pour d'autres.

Elle ne put s'empêcher de donner un coup de coude à sa voisine :

— Regarde, là, au fond, tu vois le vieil avocat qui paraît avoir 70 ans ? Il dort, je ne le crois pas ! Et l'autre, là, il se cure le nez. C'est incroyable, je n'aurais jamais cru que cela se passait comme ça, les rentrées solennelles !!

Sa voisine ne mit à pouffer de rire pendant que Léa continuait :

— Et regarde là-bas, les deux qui n'arrêtent pas de parler depuis tout à l'heure, celui de gauche est mon patron ! Je ne sais pas ce qu'ils se racontent mais à les voir, ça à l'air très intéressant, beaucoup plus que le discours du premier président. ! »

Léa ne se doutait pas qu'elle et sa voisine faisaient, en partie, les frais de la conversation.

Maître René GÂTEAU, âgé d'environ 60 ans, avachi sur sa chaise, était en train de se plaindre à son voisin :

— Mon Cher Charles, encore cette année, je ne peux que constater que nous avons plus de femmes